

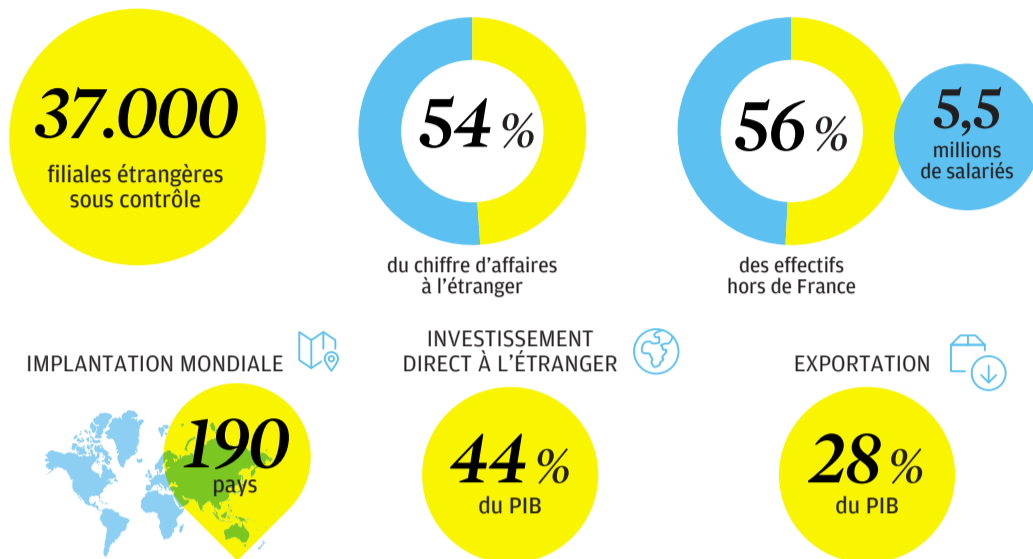


CHRISTEL COLIN,
DIRECTRICE DES
STATISTIQUES
D'ENTREPRISES DE L'INSEE

Les entreprises tricolores sont très présentes à l'international

Statistiques L'internationalisation passe par des implantations de filiales à l'étranger et par les exportations. Les premières sont plus développées que les secondes.

Les multinationales françaises



Les entreprises françaises sont largement présentes à l'international, que ce soit par leurs exportations ou par leurs implantations à l'étranger. Les firmes multinationales françaises*, hors secteur bancaire, contrôlent 37.000 filiales à l'étranger, dans plus de 190 pays. Plus de la moitié de leur chiffre d'affaires total (54 %, soit 1.248 milliards d'euros) est réalisé à l'étranger. De même, 56 % de leurs effectifs se trouvent à l'étranger. Au total, ces filiales étrangères emploient 5,5 millions de salariés. Plus les firmes sont grandes, plus la part de leur activité à l'étranger est élevée. Elles sont implantées principalement en Europe.

MULTIPLIÉ PAR DEUX

Pour les groupes non bancaires, 38 % de leurs effectifs à l'étranger travaillent dans l'Union européenne, dont la moitié dans trois pays : le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne. Hors d'Europe, ces firmes sont implantées surtout aux Etats-Unis, au Brésil et en Chine.

Les groupes bancaires français, eux, sont également largement

implantés à l'étranger. Ils contrôlent 1.800 filiales, qui emploient 39 % de leurs effectifs totaux et réalisent 35 % de leur produit net bancaire total. La moitié des salariés de ces filiales étrangères travaillent dans l'Union européenne, notamment en Italie, en Belgique, en Allemagne, en Pologne, au Royaume-Uni. Hors d'Europe, c'est aux Etats-Unis et en Russie que les filiales des groupes bancaires emploient le plus de salariés. Le développement de ces firmes

multinationales s'appuie sur d'importants investissements directs étrangers. Le stock d'investissement direct français à l'étranger représente 44 % du PIB de la France. Depuis 2005, il a été quasi multiplié par deux, témoignant du gonflement du prix des actifs financiers et du développement à l'étranger des firmes multinationales sous contrôle français. Par rapport à la taille de l'économie française, les multinationales françaises investissent fortement

à l'étranger : parmi les grandes économies, seuls le Royaume-Uni et le Canada présentent des ratios « stock d'investissements directs à l'étranger/PIB » plus élevés... mais aussi via les exportations des entreprises implantées en France. Si les implantations à l'étranger ont pris une grande importance dans l'internationalisation des entreprises, le développement à l'international continue de passer aussi par les exportations. Dans un contexte d'intensification des

échanges extérieurs au niveau mondial, les exportations de biens et de services aux entreprises représentent en France 28 % du PIB en 2015, contre environ 20 % au début des années 1990 (30 %, contre 20 % pour les importations).

Les services y tiennent une place croissante, mais qui reste minoritaire. Ces exportations sont très concentrées : en France, seule une entreprise des secteurs marchands non agricoles sur dix exporte. Et une part importante des entreprises exportatrices affiche un chiffre d'affaires à l'exportation relativement faible.

1 % POUR 80 %

Ainsi, 1 % des entreprises exportatrices concentrent près de 80 % du chiffre d'affaires à l'exportation. Plus les entreprises sont de grande taille, plus elles ont tendance à exporter. En outre, près de 90 % des exportations depuis la France sont réalisées par des firmes multinationales, dont 58 % par les multinationales françaises. Les entreprises indépendantes et les groupes franco-français ne réalisent ensemble que 11 % des exportations. L'industrie et le commerce concentrent 80 % des exportations, devant les transports et entreposage et les services aux

entreprises. Au sein du commerce, 88 % des exportations sont portées par le commerce de gros. Le commerce de détail et le commerce de réparation d'automobiles et de motos exportent peu. Au sein des groupes, des filiales sont souvent dédiées aux exportations qui, dès lors, vendent en gros.

Au total, pour les entreprises implantées en France qui exportent, le chiffre d'affaires à l'exportation atteint 28 % du chiffre d'affaires total. Selon les pays, la part relative des exportations et des implantations de filiales à l'étranger varie, témoignant de stratégies d'internationalisation différentes.

L'internationalisation de l'économie française se traduit davantage par l'implantation de filiales à l'étranger que par les exportations. Il en va de même pour le Royaume-Uni. En revanche, l'Allemagne allie une forte présence de filiales à l'étranger à des exportations élevées. La situation de l'Espagne est également assez équilibrée, mais son développement à l'international est moindre, en termes d'exportations comme de ventes depuis les filiales étrangères.

* Sources : Insee focus n° 85, Insee références, novembre 2016 ; Insee première n° 1558, disponibles sur www.insee.fr, et les statistiques sur les implantations bancaires à l'étranger, disponibles sur www.banque-france.fr.

L'Hexagone, futur point d'entrée des investissements en Europe

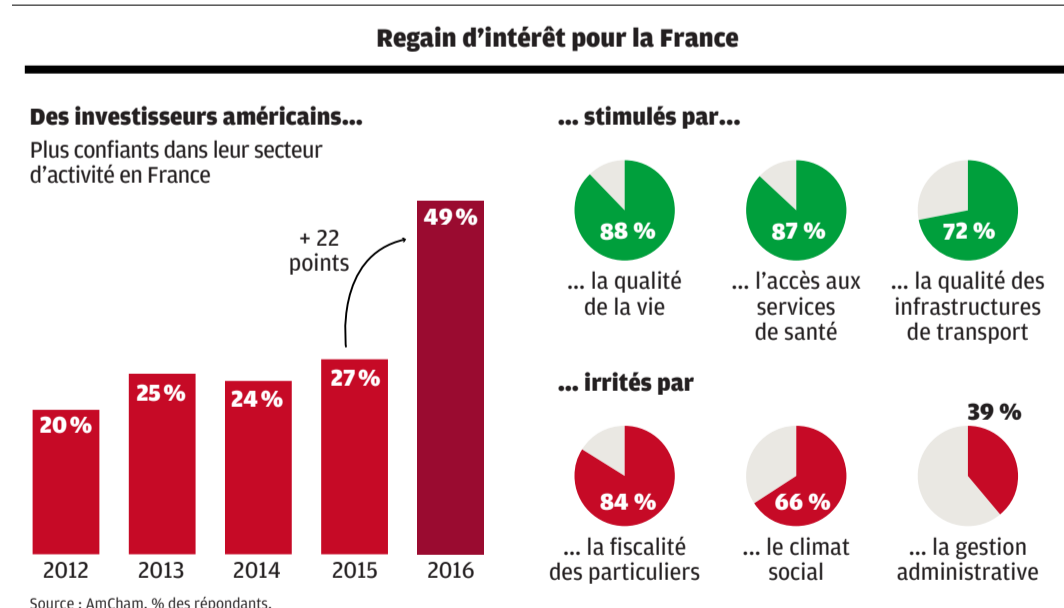
Attrait Les projets d'investissement en France augmentent de 30 % en 2016. Le traditionnel *french bashing* recule. Les Américains sont plus positifs sur l'économie française.

Le 14 mai 2017, « *France is back* », titraient les journaux étrangers du monde entier. Une énergie nouvelle souffle. C'est indéniable et c'est maintenant que notre pays doit prendre une position de leadership pour devenir le point d'entrée de l'investissement international en Europe. Cette ambition est atteignable à condition de construire un nouveau cadre de pensée à l'action économique de notre pays. La Chambre de commerce américaine en France (AmCham) et ses 400 entreprises membres croient dans la marque France, s'engagent au quotidien pour l'investissement transatlantique et donc pour le renouveau de notre paysage économique. L'Hexagone n'en est pas à sa première « révolution ».

PAYS PIONNIER

Voilà maintenant quelques années que le phénomène de l'entrepreneuriat dynamique, ambitieux et innovant a touché notre pays. La France a ainsi renoué avec sa tradition de pays pionnier et précurseur dans de nombreux secteurs de l'économie.

Au-delà de ses propres frontières, où les consommateurs ont depuis des années adopté les offres économiques innovantes proposées par des start-up, l'Hexagone



impressionne. Notre pays impressionne par sa capacité à allier ses forces naturelles aux nouvelles logiques économiques et aux modèles d'innovation disruptive. Il impressionne également lorsque, à VivaTech, formidable vitrine du dynamisme français à l'étranger, Emmanuel Macron annonce le French Tech Visa : un programme qui permet aux entrepreneurs étrangers et à leur famille de bénéficier d'une procédure accélérée pour obtenir un titre de séjour, renouvelable, d'une durée de quatre ans. Mais, la

véritable force et intelligence de la France, c'est de ne pas démarrer cette révolution par une sorte de table rase du passé. Notre pays a ainsi su tirer profit des atouts historiquement reconnus de l'Hexagone pour densifier cette révolution. Notre position

« Le 14 mai 2017, « *France is back* », titraient les journaux étrangers du monde entier »

géographique, la stabilité de nos institutions, la qualité de nos infrastructures et le niveau de formation de notre main-d'œuvre sont autant de faire-valoir pour les investisseurs étrangers et pour les entrepreneurs du monde entier.

Le savoir-vivre à la française, formidable « actif immatériel » de notre pays, séduit toujours : deux tiers des chefs d'entreprise considèrent le patrimoine culturel et la qualité de vie comme des atouts décisifs de la France face à ses homologues européens. Parallè-

lement à cette révolution de notre schéma économique, la France bénéficie de la reprise européenne et y participe. La croissance du continent devrait s'accroître en 2017 et atteindre 1,6 %, après s'être établie à 1,1 % l'an dernier. Les récentes réformes sur notre territoire (CICE, pacte de compétitivité) ont permis aux entreprises de retrouver certaines marges de manœuvre.

RÉVOLUTION

D'ailleurs, les projets d'investissements étrangers en France n'ont pas attendu le résultat des élections présidentielles : ils ont augmenté de 30 % en 2016 par rapport à 2015. Conséquence logique de cet « alignement de planètes » favorable, le traditionnel *french bashing* a largement reculé. Les Américains sont plus positifs sur l'économie française.

Comme le révèle l'indice NPS de notre baromètre AmCham-Bain, le nombre de « détracteurs » de la France a baissé de 9 points en un an. Cette perception est vitale quand on sait que 20.000 entreprises étrangères font des affaires en France et y emploient presque 2 millions de personnes. Elles représentent également un tiers du total des exportations françaises et près de 30 % de la R&D en France. Les investisse-

ments américains créent plus de 460.000 emplois sur le territoire. Quand 81 % des dirigeants américains de l'AmCham considèrent la France comme attractive pour la transformation numérique des entreprises, nous devons nous réjouir de ce changement de perception sur l'Hexagone.

Mais, comme toute révolution, il faut que cette dernière se pérennise, dans les comportements et au sein de nos institutions. L'année 2017, où les Français ont choisi l'ouverture plutôt que le repli, sera cruciale. Pour tirer parti de la reprise, il faut rapidement mener un certain nombre de réformes structurelles. L'objectif ? Combattre les principaux « freins » à l'investissement, comme les rigidités du droit du travail, les charges fiscales excessives ou l'instabilité juridique, le déficit et la surrégulation. L'investissement dans les infrastructures et le capital humain doit faire partie de la feuille de route du prochain quinquennat. Dès à présent, l'AmCham s'engage : nous soutiendrons toute initiative qui mène à une France ouverte aux échanges, une France au cœur de l'Europe et une France hub de la relation transatlantique.



ROBERT VASSOYAN,
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE AMÉRICAINE
EN FRANCE